



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Numéro Spécial n°9

Compte-Rendu du CHSCT du 4 septembre 2014

Pas de groupe de travail préparatoire pour ce Comité Hygiène, Santé, Sécurité et Conditions de Travail de rentrée qui s'est réuni à Mâcon le 4 septembre 2014.

Après l'approbation du Procès-Verbal du CHSCT du 12 juin 2014, l'ordre du jour a été *studieusement* déroulé.

1/Suivi des travaux du Comité.

- Des formations au maniement des extincteurs ont eu lieu à Montceau-les-Mines et Chalon-sur-Saône les 24 et 25 juin 2014.
- Une formation « Conduite » aura lieu le 23/10/2014.
- Les travaux de ragréage sur les marches de l'entrée du personnel du Centre des Finances Publiques de Chalon avaient été mal effectués : l'assistant de prévention s'est rendu sur place et l'entreprise est intervenue.
- Concernant le cumulus du Restaurant Collectif à Chalon : afin d'établir le besoin exact de la demande, le secrétariat général du ministère a été

sollicité pour avis. Sa réponse est en attente.

2/ Les rapports des visites des centres des Finances Publiques de Perrecy-les-Forges et de Charolles.

Suite aux visites de sites, effectuées le 19 juin dernier, à la trésorerie de Perrecy-les-Forges et au Centre des Finances Publiques de Charolles, certains problèmes ont été relevés et ont donné lieu à discussions.

A Perrecy :

- La sortie voiture est dangereuse à cause de la visibilité difficile. Cependant, le problème ayant déjà été *soulevé (l'achat d'un miroir a été un temps envisagé)*, la Communauté Urbaine Creusot Montceau a **donné un avis défavorable**. En effet, il semble que les miroirs soient aussi source d'accidents (mauvaise appréciation des distances, orientation, etc.) ;
- Il n'existe pas d'accès « handicapé ». La question est à l'étude.

Charolles :

- Au 2^{ème} étage, la banque d'accueil est ouverte sur un côté, laissant l'accès libre aux contribuables sur le plateau de travail. Un devis pour l'installation d'un portillon a été demandé.
- Au 1^{er} étage, des dalles manquantes sont susceptibles d'engendrer des chutes. Un devis de revêtement de sols a été demandé.
- RDC : un box d'accueil, situé en bout de couloir et sans visibilité, n'est plus sécurisé après la déconnexion des fils de l'alarme qui se déclenchait régulièrement. L'assistant de prévention a effectué la réparation de l'alarme, précisant que celle-ci doit être coupée par un bouton qui s'arme et non en arrachant les fils !
- Concernant les problèmes d'organisation de travail, liés au ménage, le président indique qu'il convient de se reporter au cahier des charges de l'entreprise de nettoyage.



Le rapport de visite fait aussi état **des difficultés rencontrées par le CDIF de Charolles**, en matière d'emplois et donc d'exécution des travaux.

La CGT Finances publiques 71, qui était déjà intervenue sur le sujet lors des CTL du 15/04/2014 et du 26/06/2014, **a décidé d'interpeller le président du CHSCT sur les conditions de travail des agents du Cadastre de Charolles et sur l'aide qui devrait être apportée à la structure.**

Au préalable, nous rappelons la nécessité de maintenir le CDIF à Charolles ; ce à quoi le président du CHSCT nous répond que les agents n'auraient pas d'inquiétude à nourrir.

A l'occasion de ce CHSCT, il nous paraissait donc important de revenir sur la situation du CDIF car de nouveaux éléments ont émergé depuis notre dernière interpellation, et la situation nous paraît critique. Notre intervention s'est donc articulée autour de plusieurs points :

- **la baisse des effectifs** (pour rappel : en 2011, 1A, 2 géos, 3 B dont 1 Edra, 3 C dont un détaché du

SIP local ; en 2013 départ du B EDRA et d'1 B géo non remplacé ; 1^{er} septembre 2014 retraite d'un B et d'un C ; congé maladie jusqu'à fin octobre 2014 ; situation actuelle: 1.4C, 1B bureau, 1B géo).

- **S'ajoute un problème de formation en pleine période d'échéance** avec deux agents non issus de la filière foncière qui doivent être formés au plus vite. Nous signalons les difficultés que peuvent rencontrer ces agents novices au contact du public même si le chef de service a pris soin d'associer, en binôme, les agents les plus expérimentés aux nouveaux agents.

La DDFIP, alertée de la situation tendue du service, a demandé aux responsables des services du CDIF et du SIP-SIE de s'accorder pour permettre le détachement provisoire pendant la campagne Taxe Foncière d'une collègue SIE, anciennement CDIF, afin qu'elle prête main forte aux collègues du cadastre pendant 3 semaines. **C'est donc une reconnaissance des difficultés du service.** La CGT Finances Publiques 71 fait valoir la nécessité d'un renfort pérenne **afin de ne pas créer des conditions de travail intenable pour les agents.** Le président a également précisé qu'il restait attentif et qu'en cas d'urgence, il agirait au mieux pour apporter une solution...ponctuelle.

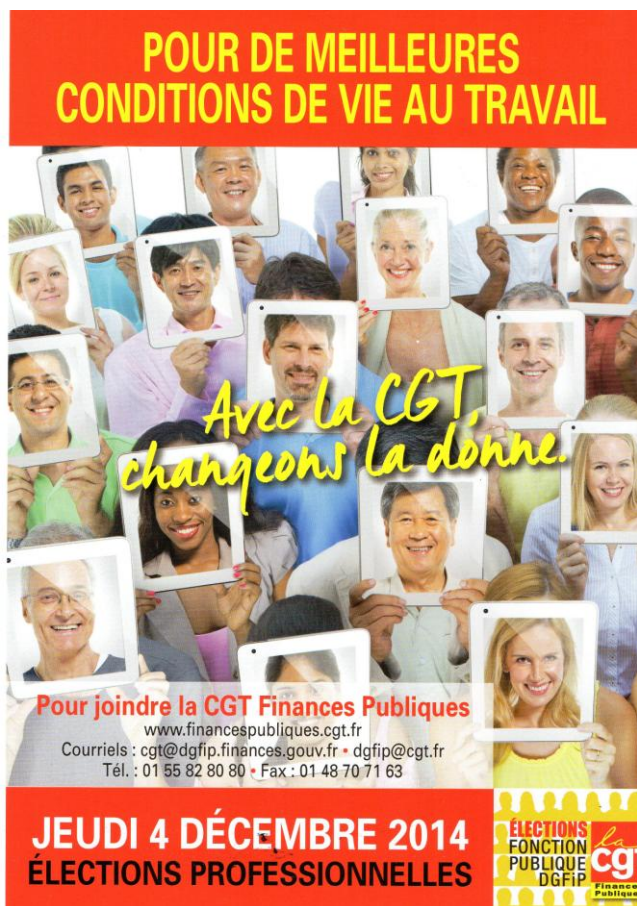
Il a indiqué qu'il était conscient du problème de personnel du CDIF de Charolles et a précisé qu'il était important que ce service voie ses emplois pourvus. L'un des postes vacants vient d'être pourvu, le deuxième est actuellement toujours en attente d'une potentielle arrivée.

Cependant, il a expliqué devoir agir au vu des priorités, c'est-à-dire la révision de la sphère foncière (qui impactera essentiellement le CDIF de Chalon) et le renfort nécessaire sur le site d'Autun.

- **Quel avenir pour la structure foncière de Charolles ?** Sachant qu'il s'agit bien de conserver un Centre des Impôts Fonciers à Charolles et qu'il ne s'agit pas de laisser cette situation se dégrader. La réponse du président du CHSCT ne tranche pas avec celle du président du CTL..! Le président a ajouté qu'il était conscient des craintes des agents du CDIF de Charolles sur la pérennité de leurs emplois. Il a assuré qu'il souhaitait pourvoir les emplois à Charolles et que les agents du cadastre de Charolles resteraient sur place, même s'il a laissé entendre que « le périmètre ne serait sans doute plus le même avec la réforme des CDIF actuellement en cours ».

La CGT Finances Publiques 71 a, par ailleurs, interrogé le président sur la question du remplacement du gardien-concierge de Charolles.

Le poste est actuellement non pourvu. Selon l'équipe de la DDFIP, en charge de cette question, le remplacement du gardien concierge est en bonne voie puisque la Direction Générale a donné son accord de principe. La direction attend désormais le feu vert de la Centrale, au vu des contraintes budgétaires, pour lancer l'appel à candidature. Ce qui pourrait vraisemblablement être fait d'ici la fin d'année ou le début de 2015.



3/ Rapport de visite de l'ISST du Centre des Finances Publiques Le Creusot

Quelques éléments d'informations.

Selon Monsieur Orsini, Inspecteur Santé, Sécurité au Travail, le site du Creusot est un « beau » site. Toutefois, selon lui, il faudrait renforcer les propositions de **formations aux Premiers Secours et Extincteurs**.

Concernant la question de **l'évacuation du deuxième étage**, en cas d'incendie, l'ISST indique qu'il n'y a pas d'obligation de créer un escalier de secours. Les agents, selon lui, ne doivent pas

s'inquiéter. En matière d'évacuation, la législation est respectée (*présence d'un escalier à moins de 40 mètres, dans le cas présent à environ 10 m et équipé d'une évacuation de fumée*) et un pompier a étudié le site.

En **points 4,5 et 6** nous ont été présentés les **accidents de service 2014, une fiche de signalement DDFIP et les réponses apportées par l'administration aux fiches des registres santé et sécurité au travail**.

Les points 8 et 9 ont été traités successivement : le suivi du budget 2014 et les propositions complémentaires de dépenses 2014. Il restait, au cours de cet exercice, 34 511 Euros à affecter. Le CHSCT a donc étudié comment utiliser les crédits au vu des travaux envisagés et des devis correspondants.

Ainsi, les travaux suivants ont été validés pour le dernier trimestre 2014 :

- L'achat de 2 fauteuils préconisés par le médecin de prévention ;
- Les travaux de mise en conformité et de vérification électriques sur 23 sites du département ;
- Le rognage des souches d'arbres sur le parking du CFP de Chalon ;
- La réparation de revêtement de sols au CFP de Charolles ;
- Le portillon au CFP de Charolles ;
- Une formation simulateur de conduite.

Les travaux à envisager pour la mise en conformité de l'accès handicapé au CFP de Montceau et pour la réparation d'ouvrants au CFP de Charolles seront examinés lors de la prochaine séance.

10/ Dossiers immobiliers.

Le pôle immobilier nous a indiqué que des travaux de réfection des câblages informatiques auront lieu en octobre au Centre des Finances de Paray le Monial.

Concernant ces **travaux à la Cité administrative de Mâcon**, la direction a envoyé par internet, à chacun des chefs de service concernés, le lien pour accéder au site de la Préfecture permettant le suivi de l'évolution du chantier. Ils doivent normalement en informer chaque agent.

La direction doit rencontrer la préfecture dans le courant de l'automne afin de définir la logistique des travaux à venir.

Mme PIVA assure que l'essentiel des travaux engendrant de fortes nuisances sonores sont terminés. Il reste cependant une période de 2 ou 3 semaines bruyantes à venir, vraisemblablement au début de 2015.

11/ Questions diverses.

Profitant de la présence de membres du pôle Ressources Humaines, la CGT Finances Publiques 71 est intervenue sur la question des jours de récupération qui peuvent être sollicités via Agora et posés soit en une seule journée soit en deux demi-journées. Aucun changement n'est intervenu sur cette possibilité offerte aux agents alors que certains chefs de services ont une interprétation *très personnelle* de ce point et que la continuité du service exigée n'est pas en jeu..!

Si vous avez des questions concernant tous les points abordés dans ce compte rendu, n'hésitez pas à contacter vos élues CGT Finances Publiques 71 CHSCT !

Noms des titulaires et suppléants CGT Finances Publiques 71 :

Titulaires :

Evelyne GOMEZ, Secrétaire CHSCT,
Centre des Finances de Chalon, 03 85 41 71 89
Nadine BERTHOD,
Trésorerie de Cuiseaux, 03 85 72 70 15

Suppléantes :

Véronique BADEY,
Centre des Finances de Montceau, 03 85 67 42 02
Lidwine AUBOEUF,
Paierie départementale, 03 85 21 11 80



N'hésitez pas à nous contacter

Vos représentantes CGT Finances Publiques 71 ont élaboré un « Guide Pratique du CHSCT de Saône et Loire » afin de vous informer sur les missions et prérogatives de cette instance.

Il est disponible en téléchargement sur notre site internet départemental.

Venez donc nous rendre visite !

<http://www.financespubliques.cgt.fr/71/>



Un petit guide illustré d'actions et d'exemples locaux, dans lequel vous trouverez bon nombre de conseils et de fiches pratiques.

A lire sans modération !